



Grandes cultures

N° 31
03/10/2019



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr
Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2019 »*



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2019

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairie

- **Toujours des attaques de chenilles** avec ponctuellement de fortes densités, que ce soit en Béarn ou Pays Basque.

Colza

- **Grosse altise** : risque moyen, fort dans le nord-ouest du réseau, dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Vigilance maximum dans les jours à venir.
- **Altises des crucifères** : risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.
- **Tenthrede** : risque moyen.
- **Grosse altise** : début du vol.
- **Limace** : risque faible.
- **Pucerons verts** : risque moyen. Observer vos parcelles qui n'auraient pas atteint 6 feuilles.

• Les observations de la semaine

La tournée a eu lieu lundi 30 septembre.

Il n'y a pas eu de papillon piégé cette semaine.

Des chenilles ont été observées avec des densités de moyenne ($> 10/m^2$) à forte ($> 20/m^2$) sur plusieurs parcelles du réseau : Arbonne, St-Pée-sur-Nivelle, Garindein, Arette, Tardets, Roquiague et Esquiule.

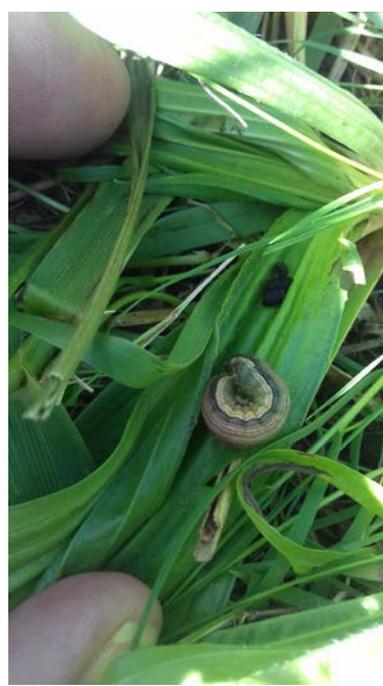
D'autres parcelles ont fait l'objet d'une pâture rase, parfois d'un chaulage ou d'un épandage voire d'un traitement insecticide.



Chenille à St Pée (Photo CA64)



Chenille et dégâts à Garindein (Photo CA64)



Chenille et déjections à Arette (Photo CA64)

Seuil indicatif de risque :

- si plus de 10 chenilles /m², en croissance végétale faible ;
- plutôt 20 larves / m² pour une croissance végétale plus soutenue.

Méthodes alternatives : la gestion du ravageur peut se faire de façon mécanique : fauche, pâture voire piétinement /roulage ou chaulage (à la chaux vive). Il est conseillé de décaler les épandages de fumier au-delà des périodes d'attaque.

L'usage de spécialités phytosanitaires demande de ne pas oublier de prévenir les apiculteurs qui auraient des ruches à proximité des prairies en question ...

La prochaine tournée aura lieu la semaine prochaine.

Contacts :

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques : MC MAREUX 06 24 42 59 54 // P MAHIEU 06 85 30 22 70

- **Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie**

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **29 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



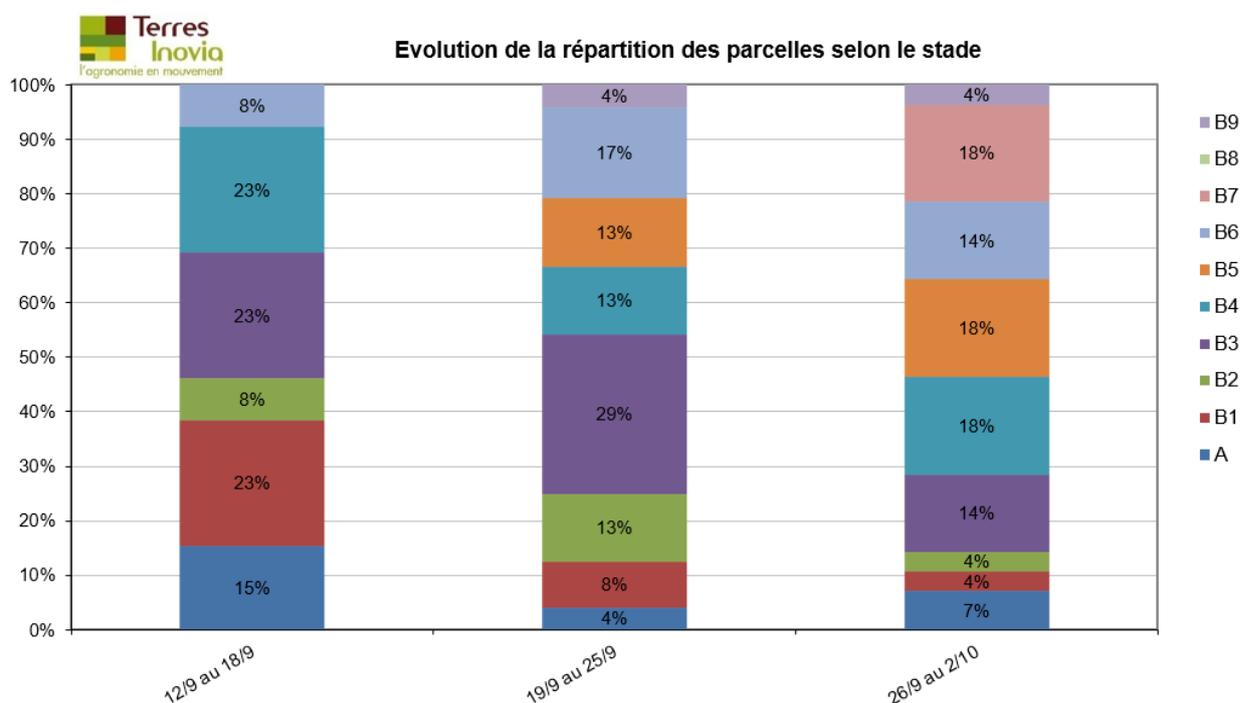
Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia (mail : q.lambert@terresinovia.fr).

- **Stades phénologiques et état des cultures**

L'automne s'installe dans le Sud-Ouest, les températures maximales en journée sont moins élevées et les températures nocturnes sont fraîches. L'absence de pluie est toujours d'actualité dans de nombreux secteurs, notamment à l'Est du territoire. Ailleurs, les cumuls de pluies sont hétérogènes et ne permettent pas aujourd'hui de gommer les différences de stades intra-parcellaires. Attention à la pression des bio-agresseurs dans ces parcelles.

La majorité des parcelles sont aujourd'hui au stade B3 (BBCH13 : 3 feuilles) mais le réseau est très hétérogène en ce début du mois d'octobre. Les stades s'étalent donc de B9 (BBCH19 : 9 feuilles) au stade A (Levée en cours). Dans les parcelles les plus tardives, le climat des prochaines semaines sera déterminant sur la suite du cycle.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

Lien vers : [Note Terres Inovia pour les cultures en remplacement d'un colza](#)

- **Grosse altise ou altise d'hiver**

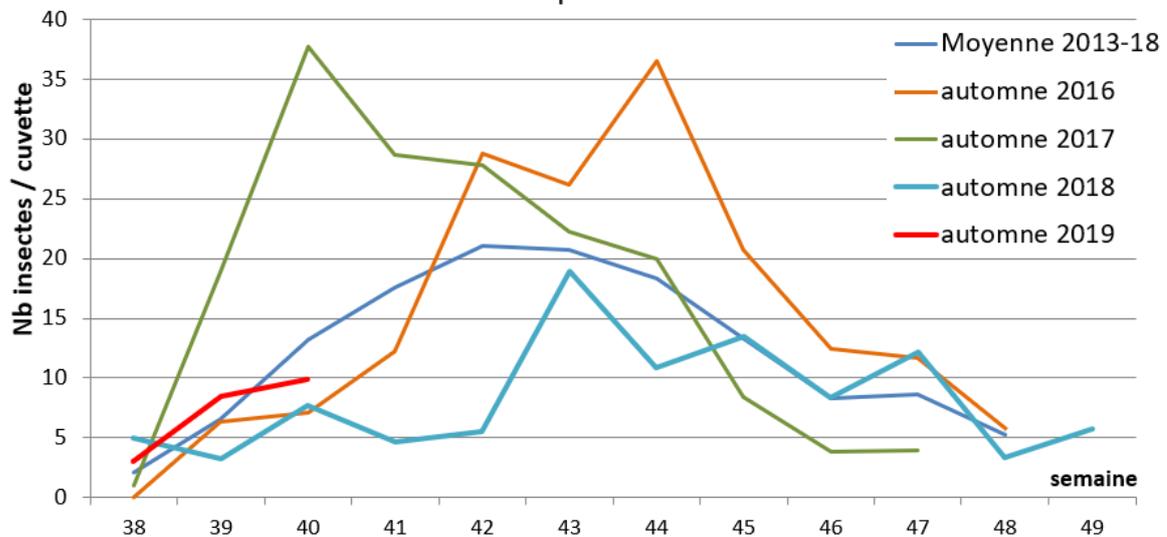
Les premiers individus sont piégés depuis mi-septembre. Cette semaine, 26 parcelles piègent des individus adultes. En moyenne, on dénombre 10 individus par piège. Le vol est encore limité et il ne semble pas que l'on ait atteint un premier pic. A ce jour, on est proche des campagnes 2018, 2016, 2013. Dans le réseau, plus de 70 % des parcelles sont sorties de la période de risque. Cependant, cela cache de nombreuses hétérogénéités de stades au sein des parcelles. Le suivi du BSV dans les prochaines semaines permettra de se situer vis-à-vis de l'intensité du vol.



Grosse altise sur colza
(Photo Terres Inovia).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Près de 50 % des parcelles du réseau déclarent la présence de morsures sur plante. Trois parcelles dépassent aujourd'hui le seuil indicatif de risque (Gers et Tarn-et-Garonne) dont une toujours dans la période de risque (2 feuilles).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

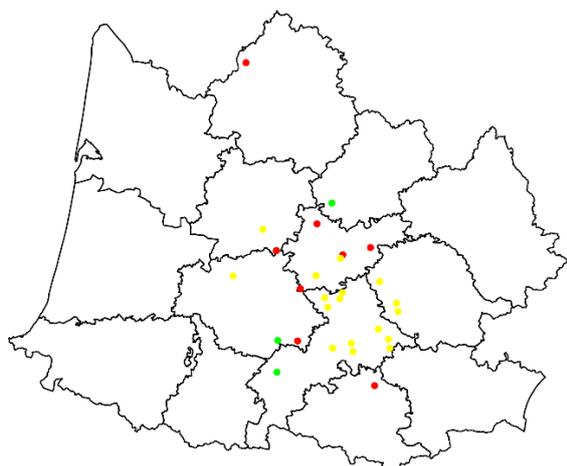
Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : risque globalement moyen, fort dans le nord-ouest du réseau, dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les parcelles homogènes ayant dépassé le stade 3 feuilles.

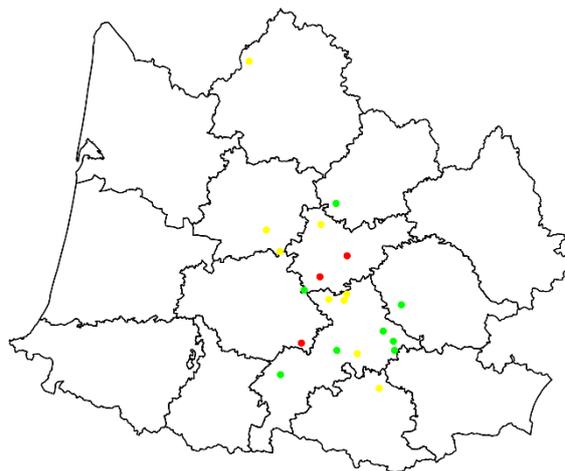


Cuvette jaune en situation
(photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.



Piège enterré : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ● [0-10] ● [10-45]



Altises : % de plantes avec morsures : ● [0-0] ● [0-80] ● [80-100]

• Altise des crucifères ou petite altise

La présence de petites altises est moins observée cette semaine. Six parcelles seulement piègent le ravageur avec une intensité faible. Dans le réseau, plus de 70% des parcelles sont sorties de la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les parcelles homogènes ayant dépassé le stade 3 feuilles.



Petite altise sur colza
(photo : Terres Inovia)

• Tenthrède de la rave

Les adultes sont fréquemment observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). On note également des dégâts dus aux larves dans deux parcelles en Haute-Garonne et dans le Tarn-et-Garonne. Les dégâts sur la surface foliaire semblent limités sur ces parcelles toujours dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : Risque moyen.

Attention dans les parcelles n'ayant pas atteint 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.



Larve de tenthrède de la rave
sur colza
(photo : Terres Inovia).

• Limaces

Six parcelles déclarent la présence de dégâts de limaces. Toutefois, l'intensité de ces dégâts est faible à ce jour.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible. Nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.

Attention au retour des conditions plus humides dans les parcelles en cours de levée ou toujours dans la période de risque. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

• Pucerons cendrés

Une parcelle déclare la présence de pucerons cendrés dans le Gers. C'est la première observation pour la campagne 2019. Le ravageur aura une nuisibilité limitée s'il n'atteint pas le cœur des plantes. La surveillance sera importante dans les prochaines semaines. Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur à l'automne.

• Pucerons verts

Deux parcelles déclarent la présence de pucerons verts dans le Gers et le Tarn-et-Garonne. Respectivement les plantes porteuses de pucerons sont de 35 et 70%. Les deux parcelles concernées sont sorties de la phase de sensibilité la plus forte.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Seuil indicatif de risque : 20 % de pieds de colza porteurs de pucerons.

Évaluation du risque : risque moyen.

Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.

Le couple « pucerons verts / pyréthrinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance.

NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons.

Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus: téléchargez la plaquette "Les abeilles butinent" et la [note nationale BSV](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agro d'Oc, Arterris, CAPA, CASCAP, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Epi Salvagnacois, Groupe Caussade, Lycée d'Enseignement Général et Technologique de Toulouse-Auzeville, Qualisol, Terres du Sud, Terres Inovia, Val de Gascogne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".